

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28332**

### Intitulé

Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
ANAPIJ	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les activités de l'expert(e) en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information peuvent se décliner suivant cinq fonctions :

1. Conseiller la direction de l'entreprise sur les besoins stratégiques d'évolution du Système d'Information,
2. Concevoir la nouvelle architecture technologique à mettre en place,
3. Superviser la réalisation de la solution informatique,
4. Piloter la validation, le déploiement et la mise en exploitation de la solution informatique,
5. Manager le projet SI.

Les capacités attestées :

- Mener une veille sur les nouveaux usages, les innovations et les opportunités de conquête de nouveaux marchés
- Analyser les besoins fonctionnels auprès des utilisateurs en tenant compte des priorités des managers
- Auditer les éléments techniques, organisationnels et économiques de l'entreprise
- Construire et argumenter une proposition de solution d'évolution du SI optimisée en termes de coût et de délais
- Choisir l'ensemble des composants technologiques (progiciels, composants applicatifs, langages, middleware, serveurs, systèmes d'exploitation, protocoles et équipements réseaux, plates-formes Web, mobiles, cloud, virtualisées...)
- Elaborer les dossiers de spécifications techniques des composants choisis et de leurs configurations et interactions (configurations des serveurs dédiés, modélisation objet, plan d'adressage, ...)
- Former, assister et supporter les équipes de réalisation (développeurs/euses, techniciens/ennes,...) en tenant compte des règles de programmation et de configuration des systèmes informatiques
- Apporter son haut niveau d'expertise technique si nécessaire pour assurer la fiabilité des composants particulièrement critiques ou complexes de la réalisation
- Définir, documenter et concevoir les jeux, plans et procédure de tests et de validation et superviser leur application
- Définir, documenter et concevoir les procédures et outils de déploiement et en superviser la mise en œuvre
- Définir et animer les actions et formations à mettre en place auprès des utilisateurs/trices de l'entreprise et les équipes de techniciens/ennes informatiques chargées de l'exploitation et du support
- Préparer le projet en choisissant une organisation traditionnelle ou agile
- Rechercher et choisir les équipes et fournisseurs en prenant en compte les besoins identifiés dans le plan de management de projet
- Assurer le suivi, le contrôle, l'avancement et le reporting du projet
- Manager les ressources humaines affectées au projet

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises concernées peuvent être des SSII (sociétés de service et d'ingénierie en informatique proposant des solutions aux entreprises), des sociétés de constructeurs en informatique, éditeurs de logiciels, des entreprises utilisatrices (banques, assurances, PME, administrations, cabinets).

Types d'emplois accessibles :

- Ingénieur d'Etudes
- Développeur/développeuse
- Consultant(e) web
- Consultant(e) informatique
- Ingénieur Système
- Ingénieur Réseau
- Consultant MOA/MOE
- Chef de Projet

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**M1805** : Études et développement informatique

**M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

**M1802** : Expertise et support en systèmes d'information

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composants de la certification :

- Conseiller la direction de l'entreprise sur les besoins stratégiques d'évolution du SI

- Concevoir la nouvelle architecture technologique
- Superviser la réalisation de la solution informatique
- Piloter la validation, le déploiement et la mise en exploitation de la solution informatique
- Manager le projet SI

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28332 - Manager le projet SI</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- planifier le projet en choisissant une organisation traditionnelle ou agile</li> <li>- rechercher et choisir les équipes et fournisseurs en prenant en compte les besoins identifiés dans le plan de management de projet</li> <li>- assurer le suivi, le contrôle, l'avancement et le reporting du projet</li> <li>- manager les ressources humaines affectées au projet</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet de management de projet SI: évaluation en centre sous forme de projet qui est menés sur 6 à 9 mois avec des rendez-vous d'avancement réguliers, un rendu final et une soutenance devant un jury à partir d'une situation correspondant à un projet au choix</li> <li>- jeu de rôle de management supervisé par un professionnel de coaching en entreprise</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28332 - Conseiller la direction de l'entreprise sur les besoins stratégiques d'évolution du SI</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une veille sur les nouveaux usages, les innovations et les opportunités de conquête de nouveaux marchés</li> <li>- Analyser les besoins fonctionnels auprès des utilisateurs/trices en tenant compte des priorités des managers</li> <li>- Auditer les éléments techniques, organisationnels et économiques de l'entreprise</li> <li>- Construire et argumenter une proposition de solution d'évolution du SI optimisée en termes de coût et de délais</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mémoire à construire et à rédiger sur une thématique liée à la transformation numérique de l'entreprise</li> <li>- Projet d'évolution : évaluation en centre sous forme de projet sur une période de 6 à 9 mois avec des rendez-vous d'avancer réguliers, un rendu final et une soutenance devant un jury, à partir d'une situation donnée</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28332 - Concevoir la nouvelle architecture technologique</p>	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- choisir l'ensemble des composantes techniques (progiciels, composants applicatifs, langages, middleware, serveurs,...)</li> <li>- élaborer des dossiers de spécifications techniques des composants choisis et de leurs configurations et interactions</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet de conception : évaluation en centre sous forme de projet qui est mené sur 6 à 9 mois avec des rendez-vous d'avancement réguliers, un rendu final et une soutenance devant un jury, à partir d'une situation donnée</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28332 - Superviser la réalisation de la solution informatique	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- former, assister et supporter les équipes de réalisation en tenant compte des règles de programmation et de configuration des systèmes informatiques</li> <li>- apporter son haut niveau d'expertise technique si nécessaire pour assurer la fiabilité des composants particulièrement critiques ou complexes de la réalisation.</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b>  rédaction et présentation d'un rapport présentant les missions et les réalisations informatiques qu'il a supervisé lors d'un stage d'au moins de trois mois au sein d'une entreprise  Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28332 - Piloter la validation, le déploiement et la mise en exploitation de la solution informatique	<p><b>Compétences professionnelles :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir, documenter et concevoir les jeux, plans et procédures de tests et de validation et superviser leur application</li> <li>- définir, documenter et concevoir les procédures et outils de déploiement et en superviser la mise en oeuvre</li> <li>- définir et animer les actions et formations à mettre en place auprès des utilisateurs/trices de l'entreprise et les équipes de techniciens/nnes informatiques chargées de l'exploitation et du support</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- projet de validation et de déploiement : évaluation en centre sous forme de projet sur 6 à 9 mois avec des rendez-vous d'avancement réguliers, un rendu final et une soutenance devant un jury, à partir d'une situation donnée</li> <li>- action de formation à concevoir et à mener sur un sujet technique</li> </ul> <p>Un <b>certificat</b> sera délivré à chaque candidat(e) à l'issue de la validation du bloc de compétences</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes del'organisme (43% du jury)
En contrat d'apprentissage	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes del'organisme (43% du jury)
Après un parcours de formation continue	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes del'organisme (43% du jury)
En contrat de professionnalisation	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes del'organisme (43% du jury)
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	- 4 représentants/tes du monde professionnel dont 2 employeurs et 2 salariés/ées (57% du jury) - 3 représentants/tes del'organisme (43% du jury)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :**

Arrêté du 15 décembre 2016 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information" avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 18 décembre 2021.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information" avec effet au 05 mars 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Ingénierie informatique et réseaux'.

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Expert en ingénierie informatique de l'ESGI'. Observations : Groupe 32 - Homologation à compter de 1992

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

125 certifiés par an

**Autres sources d'information :**

[www.esgi.fr](http://www.esgi.fr)

**ESGI****Lieu(x) de certification :**

ANAPIJ : Île-de-France - Paris ( 75) [Paris]

SAS ANAPIJ - ESGI

242 rue du faubourg Saint Antoine

75012 Paris

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

SAS ANAPIJ - ESGI - 242 rue du faubourg Saint Antoine - 75012 Paris

Association TOP EDUCATION - ESCM - 8 rue leo delibes - 37200 Tours

Association TOP EDUCATION - 17 bd Chateaudun - 45000 Orléans

Association TOP EDUCATION - 23 rue jean Jaures - 86000 Poitiers

**Historique de la certification :**

Anciens libellés de la certification : - 'Expert en ingénierie informatique de l'ESGI' (Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993)

- 'Ingénierie informatique et réseaux' (Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998)

- Expert en ingénierie informatique et des systèmes d'information (Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011)

**Certification précédente :** Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information